

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2016003

Signataire : FG

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : **Acceptation de subventions du Fonds d'intervention régional du Ministère de la Santé**

EXPOSE :

De 2011 à 2014, la Ville d'Aubervilliers a participé à l'expérimentation de nouveaux modes de rémunération, afin de financer les actions de coordination entre les professionnels de santé et les actions de prévention développées au Centre municipal de santé « Docteur Pesqué ».

Depuis 2015, le financement des ateliers d'éducation thérapeutique du patient (Diabétologie et atelier du souffle) est assuré par le fonds d'intervention régional du Ministère de la santé, les dossiers de demande de subvention étant instruits par l'Agence régionale de santé.

Pour l'année 2016, l'Agence régionale de santé a notifié deux subventions à la Ville d'Aubervilliers :

- Une subvention de 17 850€ au titre de l'atelier du souffle ;
- Une subvention de 60 500€ au titre de l'éducation thérapeutique du patient en diabétologie.

Compte tenu du délai très restreint imposé par le financeur, le maire a dû accepter la subvention dans son principe, sous réserve de l'approbation définitive par le conseil.

Il vous est donc proposé d'approuver la demande de subvention, et d'autoriser le maire à signer les conventions correspondantes pour les montants respectifs de 17 850€ et 60 500€.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 15 DECEMBRE 2016

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoint à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme CHERET Magali	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leïla,	Représenté par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme NEDELEC Soizig	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	Mme KHELAF Djamilia
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Secrétaire de séance : Mme GRARE Laurence

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

N° 263

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de la Santé Publique

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2016003

Signataire : FG

OBJET : Acceptation de subventions du Fonds d'intervention régional du Ministère de la Santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu les projets de convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'Agence régionale de santé pour le versement de subventions au titre de l'éducation thérapeutique du patient pour 2016 ;

Considérant que le montant total desdites subventions s'élève à 78 350 euros ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE les projets de convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'Agence régionale de santé d'Île-de-France pour le versement de subventions au titre de l'éducation thérapeutique du patient pour 2016.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes pour les montants respectifs de 17 850€ et 60 500€.

DIT que la subvention sera versée sur la ligne : 503A – 74 – 74718.

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 16/12/2016

Publié le : 16/12/2016

Certifié exécutoire le : 16/12/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

